

- > ÉTAT DE GENÈVE – OFFICE CANTONAL DU GÉNIE CIVIL (OCGC)
- > SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE (SIG)
- > COMMUNE DE BELLEVUE

ROUTE DE COLLEX

TRONÇON : ROUTE DE COLLEX N° 77 / CHEMIN DES LIMITES

CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER ET ENTRETIEN DES RÉSEAUX SOUTERRAINS

ÉTAPE 3 : DÈS LE 6 DÉCEMBRE 2018 – DURÉE 6 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

L'office cantonal du génie civil procède à la construction d'un trottoir le long de la route de Collex et les services industriels de Genève (SIG) et la commune de Bellevue à des travaux d'entretien de leurs réseaux souterrains. Le tronçon concerné par ces travaux est compris entre la route de Collex n°77 et l'intersection avec la route de Valavran (commune de Bellevue). La durée des travaux est estimée à 8 mois. Ils se déroulent en 3 étapes successives.

Lors de cette 3^{ème} étape, **la route de Collex doit être totalement fermée à la circulation pour des raisons de sécurité sur le tronçon routier compris entre le numéro 77 et le chemin des Limites.** Un itinéraire de déviation sera mis en place par les routes des Fayards, de Vireloup et de Valavran. La circulation est rétablie dans les deux sens du trafic sur le reste de la route de Collex (voir infographie au verso).

Un accès sécurisé pour les piétons et les cyclistes sera créé le long de la route de Collex pour leur permettre de circuler le long du tronçon routier fermé.

L'accès aux propriétés privées des numéros 53 à 78 de la route de Collex sera garanti durant toute la durée des travaux. Les habitants concernés emprunteront les chemins William-Rappard et des Grands-Bonnets pour accéder à leur propriété (le débouché du chemin des Grands-Bonnets sur la route de Collex leur sera ouvert et un passage sera accessible pour eux dans la zone de chantier).

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Les maîtres d'ouvrage remercient par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommandent aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le jeudi 6 décembre 2018, pour une durée estimée à 6 mois

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch

POURQUOI ?

Ce tronçon routier de la route de Collex est actuellement dépourvu d'aménagement piétonnier. La construction de ce trottoir permettra désormais aux marcheurs de circuler de manière sécurisée.

RENSEIGNEMENTS

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE
TÉL. 022 546 87 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH

MAIRIE DE BELLEVUE
TÉL. 022 959 88 20
MAIRIE-BELLEVUE.CH

SIG
SERVICE CLIENT
TÉL. 0844 800 808
SIG-GE.CH/INFOS-CHANTIERS

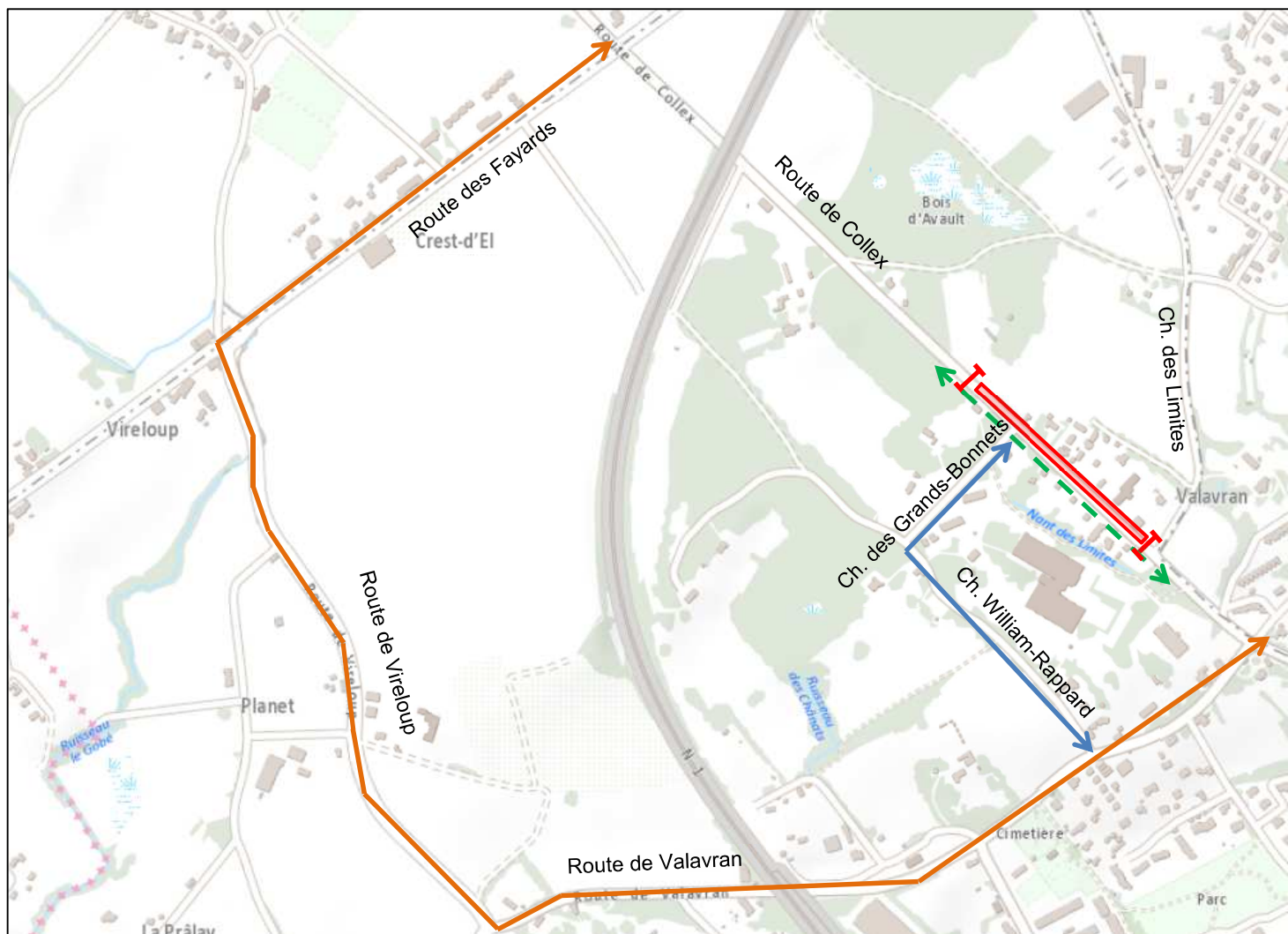
ROUTE DE COLLEX

TRONÇON : ROUTE DE COLLEX N° 77 / CHEMIN DES LIMITES

CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER
ET ENTRETIEN DES RÉSEAUX SOUTERRAINS

ÉTAPE 3 : DÈS LE 6 DÉCEMBRE 2018 – DURÉE 6 MOIS

Infographie concernant l'étape 3 – dès le 6 décembre jusqu'à la fin des travaux



Source SITG

Légende :

- ▭ Zone des travaux
- ➔ Cheminement piétons et cycles
- ↔ Fermeture physique
- ➔ Déviation du trafic
- ➔ Itinéraire d'accès pour les riverains des numéros 53 à 78 de la route de Collex

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

INFO MOBILITÉ

Recevez les avis de travaux impactant vos déplacements

[ge_transports](https://twitter.com/ge_transports)

avisdetravaux.ge.ch

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !

+41 22 546 87 00

ge-transports@etat.ge.ch

[ge-transports](https://www.facebook.com/ge-transports)

